

DEMANDE D'AUTORISATION

D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS

Madame le Maire,

Je soussigné (e)⁽¹⁾ M. FORT Frédéric 63 route de Beauvallon
BAF. B 26800 PORTES LES VALENCE, l'entente portoise de

ai l'honneur de solliciter conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de 3ème catégorie à ⁽²⁾ Salle Fernand LEGER

à l'occasion de ⁽³⁾ Tournoi Tarot

du 12 Novembre à 12 heures
au 13 Novembre à 20 heures

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 24/10/2022

Signature

ARRETE DU MAIRE

N° de l'arrêté : 439

Je soussignée G. GIRARD maire de Portes-lès-Valence.

Vu la demande ci-dessus ;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique ;

Arrête :

M. FORT F., Prs de l'entente portoise de Tarot

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3° catégorie

à la salle F. Léger

à l'occasion de Tournoi de Tarot

du 12/11/2022 à 12 heures 00

au 13/11/2022 à 20 heures 00

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Portes-lès-Valence, le 25/10/2022

Le Maire,



(1) Nom, prénom, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif